



## En grève le 26 janvier pour les emplois, les salaires, les conditions de travail et d'études

### Crise sanitaire et ESR

Le retour sur site doit concerner l'ensemble des étudiant·es et pas seulement les seul·es autorisé·es. Toutes et tous sont en effet frappé·es par l'isolement et cette situation ne fait qu'amplifier la précarité étudiante et le risque de décrochage.

Ce retour doit s'organiser au plus tôt dans des conditions sanitaires sécurisées dont la mise en place est de la responsabilité du gouvernement. Nous exigeons donc que les moyens humains, financiers et matériels nécessaires soient attribués de toute urgence sous peine de sacrifier une génération entière d'étudiant·es.

Nous réitérons la demande d'un plan pluriannuel de recrutements de 65 000 postes titulaires sur 10 ans, dont 8500 créations de postes pour l'année 2021, pour l'ensemble de l'ESR tous corps confondus et la titularisation des personnels contractuels recrutés sur fonctions pérennes, ainsi qu'un effort budgétaire programmé sur 10 ans de trois milliards d'euros supplémentaires par an en faveur de l'ESR.

Les organisations signataires appellent toutes et tous les étudiant·es et personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à se réunir massivement en assemblées générales pour poursuivre les mobilisations en cours.

Elles appellent à se mettre en grève le 26 janvier, pour la réouverture des universités aux étudiant·es avec les moyens nécessaires, pour exiger une autre politique, des créations de postes, l'amélioration de nos salaires et de nos carrières et pour défendre nos conditions de travail et d'études.

### Loi de Programmation de la Recherche

Après des mois d'une contestation très large, la loi de programmation de la recherche a été promulguée le 24 décembre. Elle contient tous les éléments de destruction des statuts nationaux, de précarisation, de mise en concurrence des établissements et des personnels que nous avons dénoncés. Nous continuerons à combattre leur mise en œuvre nationalement et localement.

Budgétairement, la loi ne mettra pas fin au sous-financement chronique des établissements et des équipes de recherche. Elle ne résoudra rien et risque même d'aggraver une situation déjà très préoccupante.

Avec le financement en dents de scie des recherches sur les coronavirus, la crise sanitaire a pourtant clairement démontré l'impasse à laquelle mène la stratégie de recherche sur projets.

La ministre, relayée par les directions d'EPST, promet une augmentation de 10 % de la dotation des unités pour 2021 qui devrait leur être notifiée courant janvier. Cette augmentation nettement insuffisante au regard des pertes accumulées les années précédentes procède davantage d'un effet d'annonce que d'une réalité.

Nous demandons que le financement récurrent des équipes et des unités de recherche sur dotation d'État redevienne prépondérant et soit significativement augmenté ; c'est la condition pour préserver la liberté de recherche qui seule permet une recherche publique indépendante.

# MANIFESTATION

## Rd Point CASTELLANE

10h30

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS ET ÉTUDIANT·ES

### Site Saint-Charles - Amphi Lavoisier Également en Visioconférence

12h30

